

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 15/06/2010

Réception par le Prefet : 15/06/2010

Publication : 18/06/2010



Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2010-8-3-5

Séance du vendredi 11 juin 2010

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

SUBVENTIONS AUX COLLECTIVITÉS LOCALES RÉPARTITION DES AMENDES DE POLICE - PROGRAMME 2010

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n° 2007/IV-3è/28 du Conseil Général du 22 juin 2007 relative à la modification des règles de répartition du programme des Amendes de Police,
- VU la délibération n° CG-2010-1-1-4 du 19 mars 2010 relatives aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Valide, au titre du programme 2010 de répartition des amendes de police relatives à la circulation routière, les opérations figurant sur la liste jointe en annexe au rapport pour un montant de 104 442 €.
- Approuve la notification des subventions aux communes concernées.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté

Direction des Routes et des Transports

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 11 JUIN 2010

**Amendes de police
PROGRAMME 2009**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
APO03722	DANNEMARIE Parking du Stade	169 632,00	20%	33 926,00
APO03693	NIEDERBRUCK Cheminement piéton et passerelle sur la Doller	235 765,00	26%	61 299,00
APO03746	WENTZWILLER Deux abribus le long de la RD 16 IV et glissières de sécurité le long de la RD 473	13 750,00	31%	4 262,00
APO03727	WITTERSDORF Accès sur la RD 419 (rue de Bâle)	3 038,00	42%	1 276,00
APO03688	ZILLISHEIM Ralentisseurs, rue de la Vallée	7 665,00	48%	3 679,00
			Total	104 442,00